

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-771/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 27/7e L du 8 mai 1969 de la Chambre des Députés portant aménagement des épreuves des Certificats de fin d'études. professionnelles et commerciales décernés par le Collège d'Enseignement technique de Djibouti.

n° 69-771/SG/CD

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS

Date de publication

20 mai 1969

Numéro JO

n° 12 du 10/06/1969

Date du numéro

10 juin 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 27/7eL du 8 mai 1969 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant aménagement des épreuves des certificats de fin d'études professionnelles et commerciales décernés par le Collège d'enseignement technique de Djibouti.